

Bulletin municipal

Le mot du Maire

Avec le printemps, les rues et les commerces de Vézelay retrouvent leur animation, et le village s'apprête à accueillir à nouveau des centaines de visiteurs par jour, qui nous font l'honneur de venir voir la richesse et la beauté de notre site. Et nous voulons cette année faire un effort particulier de fleurissement notamment de l'entrée de la ville et demander à chacune et chacun d'entre nous d'avoir une conduite exemplaire de civisme en respectant les règles de circulation et de stationnement pour que Vézelay ait la réputation d'une ville paisible et accueillante dans laquelle les habitants peuvent vivre et circuler.

Hubert Barbieux

■ Vie municipale

Sauvons notre école!

DES INQUIÉTUDES

Face à une démographie peu favorable, de nombreuses écoles ont vu leurs effectifs diminuer. L'école de Saint-Père, avec 45 élèves, ne pouvait maintenir ses trois classes, quand Vézelay a 48 élèves sur deux classes.

D'où le projet émis par le conseil d'école de Saint-Père pour sauver sa troisième classe: soit créer une classe maternelle (ce qui mettrait en péril l'école maternelle de Vézelay), soit proposer d'accueillir les élèves de l'école élémentaire de Vézelay: cette solution permettrait aux enfants de Vézelay d'être dans des classes à deux niveaux au lieu d'une classe unique à cinq niveaux, mais entraînerait la fermeture de notre école élémentaire. Et s'il est toujours possible de rouvrir une classe,

la fermeture d'une école est pratiquement toujours définitive.

UNE MOBILISATION

Ces deux solutions étaient inenvisageables tant pour les élus de Vézelay que pour les enseignantes et les parents d'élèves. Leur mobilisation a permis d'obtenir le maintien pour une année de la situation actuelle à Vézelay.

VERS UN REGROUPEMENT

Mais cette solution ne peut être que provisoire. L'inspection académique souhaite la suppression des classes uniques au profit de regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), ce qui rejoint l'attente de plusieurs parents d'élèves de notre secteur.

Cette éventualité a été évoquée lors d'une réunion entre les pa-

rents d'élèves, les enseignantes et des élus de la commission scolaire: on pourrait envisager de répartir les enfants de l'école élémentaire des communes environnantes sur trois classes, l'une à Vézelay et les deux autres à Saint-Père.

La mise en œuvre d'un tel projet nécessite une réflexion et un travail en commun de la part de toutes les personnes concernées. Il faut aborder tous les aspects: les transports scolaires, la cantine, éventuellement une garderie avant et après les horaires de classes...

Les enseignantes ont demandé aux parents de se regrouper pour faire des propositions concrètes, afin de pouvoir amorcer un dialogue avec les autres communes. Nous vous en tiendrons informés.



Les Vézéliens attentifs à leur patrimoine

14 MARS: VISITE DES JARDINS DE LA TERRASSE

Samedi 14 mars, de nombreux Vézéliens, mais aussi des amoureux de Vézelay, sont venus visiter les jardins récemment acquis par la commune.

À l'entrée des jardins, le maire et des conseillers municipaux invitaient chacun à entrer, avec comme consigne: se promener, regarder, et faire fonctionner son imagination.

Ce fut un grand moment convivial, des petits groupes se formaient, échangeaient, étonnés souvent du nombre de lieux à regarder: la cave d'eau, la grotte et son surplomb, les bâtiments en pierre, la vigne... Certains ont même osé grimper sur le mur dit "du réfectoire", élément axial des jardins, qui devra faire l'objet d'une restauration.

Pour beaucoup, c'était une découverte; les plus anciens retrouvaient avec émotion des

lieux qu'ils fréquentaient naguère; Tintin expliquait comment, autrefois, il venait prendre soin de la roseraie. Tous ont pris conscience du caractère exceptionnel de cette acquisition, et de la nécessité d'aménager, restaurer ces lieux pour en faire un pôle d'attraction majeur à Vézelay, un lieu de réjouissances, de convivialité, de spectacles... mais aussi de repos, d'invitation simple à contempler l'extraordinaire beauté du paysage.

Avec ces jardins, la terrasse du château, les bâtiments du musée de l'Œuvre et la place de l'ancien cloître, Vézelay dispose d'un vaste espace aux multiples possibilités, pour mettre en valeur

son patrimoine architectural et paysager. Et les discussions allaient bon train, ce samedi, pour échanger des idées, des rêves, des projets...

Ne nous arrêtons pas en si bon chemin: chacun de vous est chaleureusement invité à envoyer à la mairie ses suggestions; vos réponses seront publiées dans un prochain numéro de *Nouvelles* et pourront servir de base de réflexion pour le travail à venir.

Pour l'heure, les jardins devront encore attendre que soient réalisés un certain nombre de travaux de sécurisation, avant d'être complètement ouverts au public. Mais cela ne saurait tarder!



21 MARS: VISITE DU CHANTIER DE LA BASILIQUE

Samedi 21 mars, c'est une bonne centaine de personnes qui est venue, sous la conduite de M. Christophe Wagner, architecte chargé du chantier, découvrir les travaux réalisés depuis septembre dans le chœur et le crypte de la basilique.

M. Wagner, qui s'exprimait au nom de M. Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, a présenté les objectifs de départ et leur réalisation.

Dans le chœur, il s'agissait avant tout de rétablir l'unité de l'architecture. Le travail sur les épidermes (revêtements muraux) avait pour but de restituer la lumière, de réunifier l'espace et de faire disparaître les scories consécutives aux infiltrations subies avant la restauration complète des couvertures: travail de nettoyage, de préservation des traces encore visibles de polychromie, réparation de certaines interventions malheureuses du XX^e siècle (parties décapées ou badigeonnées, joints disgracieux...) Les clefs de voûte et autres éléments sculptés ont retrouvé une nouvelle jeunesse.



Les poussières accumulées sur les pierres ont été retirées, les enduits manquants reconstitués, et une légère teinte a été appliquée, avec des graduations subtiles, pour réunifier l'ensemble. Les verrières ont été équipées de "caniveaux" de recueil des eaux de condensation pour préserver les enduits intérieurs.

La crypte a beaucoup gagné en clarté, et a retrouvé ses peintures du Moyen Âge, ce qui lui donne quelque chose de très émouvant. La confession (lieu où est présentée la châsse contenant les reliques), les murs situés derrière l'autel, les voûtes sont révélés, débarrassés de l'épaisse couche de noir de fumée qui les recouvrait. Élément essentiel, la roche brute qui constitue le "socle" du sanctuaire, libérée de l'estrade et de la moquette qui la recouvrait partiellement, est réhabilitée. Le visiteur retrouve la sensation de la "grotte" que la crypte doit évoquer, propice au mystère et au recueillement.

Cette symbolique forte est affirmée par les travaux de restauration, et par la disparition d'un mobilier trop envahissant, remplacé par des éléments plus discrets. Les visiteurs pourront ainsi circuler, contempler, relier les deux pôles de la crypte



– orient et occident –, prendre conscience d'un espace que les maîtres d'œuvre médiévaux ont vraisemblablement voulu sombre (c'est une crypte) mais lumineux par la polychromie.

Les cierges et bougies ne seront plus mis à disposition dans la crypte, et l'éclairage électrique prévu, très discret, sera modulé en fonction des circonstances.

Le public a posé de nombreuses questions, auxquelles M. Wagner a répondu avec beaucoup de gentillesse. Les personnes présentes étaient passionnées, surprises, impressionnées par le travail accompli.



Une porte (presque) neuve

Les travaux de la Porte Neuve et du rempart sont terminés, seul le sol de la rue reste à faire. Si vous attendiez un résultat uniforme, vous serez surpris: les architectes ont volontairement laissé un certain nombre d'irrégularités, et même de trous. Cela mérite quelques explications.

M. Frédéric Didier, architecte en chef des monuments historiques, a rédigé un document très intéressant – mais assez technique – pour expliquer les choix du comité scientifique. Ce document est téléchargeable sur le site internet de la commune; en voici quelques éléments.

LES MARQUES DE L'HISTOIRE

Comme l'ont montré les fouilles préventives réalisées à l'hiver 2013, cet ouvrage résulte de quatre phases de constructions successives, depuis une porte processionnelle datant de la fin du haut moyen âge jusqu'à la construction de la porte elle-même à la fin du XVIe siècle.

La porte et les remparts ont ensuite été l'objet d'un certain nombre de restaurations, notamment en 1904.

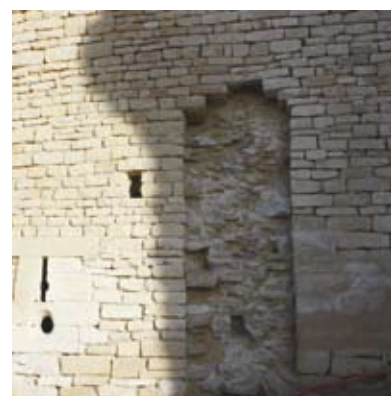
Toutes ces étapes ont laissé leur marque, et il a semblé important de permettre une lecture archéologique du monument, par un traitement différencié des parements et des joints.

DES ZONES D'OMBRE

Si certaines baies de défense ont pu être restaurées scrupuleusement, il est apparu que la reconstitution de certaines archères-cannonnières aurait été particulièrement artificielle, en l'absence de toute trace de la construction primitive. Les arrachements sont donc maintenus, mais sécurisés.

UN ACCÈS FACILITÉ

L'escalier à vis a été reconstruit, ce qui ouvre un chemin vers les terrasses. D'autre part, des toilettes sont en cours d'aménagement, permettant l'utilisation des salles.



Pour en savoir plus :

- Le document de M. Frédéric Didier : <http://vezelay.fr>
- Un historique du monument, sur le site des amis de Vézelay : <http://lesamisdevezelay.fr>

Après les travaux: les travaux!

On parle fréquemment de "dégâts collatéraux", moins souvent d'"avantages collatéraux"! Et pourtant, c'est bien le terme qui semble s'imposer quand on fait le bilan de ces quelques mois de travaux.

DEUX BONNES NOUVELLES

La première bonne nouvelle, c'est que les échafaudages disparaissent peu à peu tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la basilique, et que nous allons pouvoir à nouveau la contempler dans toute sa beauté restaurée.

La seconde bonne nouvelle, c'est qu'il reste de l'argent... En effet, l'entreprise n'a pas utilisé tout ce qu'elle avait provisionné dans la ligne budgétaire "imprévu". Pour conserver les subventions, la somme restante doit être dépensée sur les mêmes lieux, et dans les délais impartis pour les travaux.

ACCESSIBILITÉ

Cette manne permettra, le nettoyage des arcs-boutants, l'aménagement d'un accès *handicapés* provisoire côté nord et la création de deux places de stationnement réservées aux personnes handicapées, ainsi que d'un stationnement réservé aux pompiers. L'accès *handicapé* définitif est prévu sur le côté sud; mais il sera réalisé dans une prochaine tranche de travaux, et la réouverture du chœur ne peut être autorisée que si cette possibilité existe dès maintenant.

ET LE STATIONNEMENT ?

Ces aménagements de la rue du Chapitre poseront bien évidem-

ment le problème du stationnement des riverains.

Comme nous vous l'avons annoncé dans de précédents numéros de *Nouvelles*, la municipalité étudie la possibilité de créer des espaces de stationnement réservés aux Vézéliens. Une première zone pourrait ainsi être créée à destination des riverains et professionnels des abords de la basilique.

Les pierres déposées autour d'une aire située au bout des rues du Chapitre et du Moulin-à-Vent sont un aménagement provisoire, destiné à tester le dispositif avant une mise en place plus pérenne.

■ Vie des associations

Vide-greniers



L'association *Vézelay s'enflamme* organisait, ce 12 avril, son premier vide-greniers de la saison. Le soleil était au rendez-vous, les visiteurs aussi, pour découvrir les stands des cinquante-cinq exposants.

Une vingtaine de bénévoles assurait l'accueil, la buvette et la restauration.

Une belle réussite, dont les recettes contribueront au financement du spectacle de cet été.

Prochain rendez-vous : samedi 16 mai, "Peintres dans la rue", marché aux artistes et galerie à ciel ouvert, Place Borot ainsi que dans la cour et les jardins de la mairie, de 9h à 18h,

PROCHAIN VIDE-GRENIERS : à la suite d'une décision municipale, le vide-greniers prévu initialement le 21 juin est reporté au mois de septembre. En effet, compte tenu des manifestations déjà prévues pour la fête de la musique et le solstice d'été, il a semblé opportun de dissocier ces différents événements.

Stationnement et circulation

Comme chaque année, la fête de Pâques a marqué le début de la saison touristique. Et, avec elle, quelques aménagements nécessaires à la bonne harmonie de notre colline.

LA NAVETTE EST DE RETOUR !

Après les échos positifs reçus lors de son expérimentation en 2014, la navette électrique va faire son retour à Vézelay pour une période plus longue.

À partir du 25 avril, ce sympathique véhicule recommencera, au son de sa clochette, à arpenter la rue principale de Vézelay : les week-ends et jours fériés jusqu'à fin juin, puis tous les jours durant les vacances scolaires. Elle sera un peu plus grande.



LIMITATIONS DE CIRCULATION

La circulation est interdite dans le bourg *intra muros* – sauf aux riverains – de 11 h à 18 h les week-ends et jours fériés jusqu'au 19 juin, puis tous les jours du 20 juin au 30 août.

FERMETURE DU PASSAGE SOUS LA PORTE NEUVE

Du fait de travaux sur le réseau d'eau et d'installation de pavés, le passage sous la Porte Neuve est interdit aux véhicules et aux piétons du mardi 7 avril 2015 à 8 h au mardi 5 mai 2015 à 16 h.

VIGNETTE DE STATIONNEMENT 2015

Elle est en vente à la mairie (ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30), au prix de 5 euros pour tous les habitants de la communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan et des cantons de Joux-la-Ville, Clamecy et Tannay.

La vignette *longue durée* pour les personnes habitant hors de ce périmètre sera disponible prochainement.

Informations pratiques

ORDURES MÉNAGÈRES : RAMASSAGE DES CARTONS

Le nouveau dispositif de ramassage laissait de côté une catégorie de déchets importante pour les commerçants : les cartons d'emballage, qui s'entassent de plus en plus au fur et à mesure de l'avancée de la saison touristique.

La municipalité a donc décidé de rendre ce service, gratuitement, aux particuliers comme aux professionnels. Les cartons seront ramassés **tous les mardis vers 8 h 30** (sauf jours fériés) à partir du 14 avril 2015. Ils devront être mis complètement à plats, ficelés et déposés dans les mêmes lieux que les poubelles habituelles. Dans toute la mesure du possible, il est conseillé de les sortir le matin, afin d'éviter qu'ils puissent être détrempés par la pluie de la nuit. Attention : les cartons qui ne seraient pas convenablement pliés et ficelés ne seront pas ramassés.

ORDURES MÉNAGÈRES : VOS DIFFICULTÉS

Le nouveau dispositif, mis en place par la Communauté de communes, pose des problèmes à un certain nombre d'entre vous, notamment aux personnes habitants des petites rues, ou aux personnes âgées.

Afin de nous permettre d'inventorier toutes ces difficultés et d'essayer d'y remédier, nous vous remercions de nous les faire connaître avec précision, en vous adressant à la mairie, par téléphone, courrier papier ou électronique (contact@vezelay.fr).

■ Vie municipale

Mini-festival du court-métrage documentaire

Imaginez une époque – pas si lointaine! – où les ordinateurs individuels n'existaient pas, où la télévision était loin d'être entrée dans tous les foyers, et où la moindre séance de cinéma, pour les enfants, était une fête...



C'est cette ambiance magique que le mini-festival vous invite à revivre: un vieux projecteur 16 mm, des pellicules qui tournent sur de grosses bobines, des films en noir et blanc ou des dessins animés en couleur qui parlent de la vie à la ferme, des progrès de l'aéronautique, de la fabrication du papier ou de l'importance de se laver les

dents, entrecoupés de moments plus récréatifs avec un conte d'Andersen, une fable de La Fontaine, un épisode du *Roman de Renard*...

Les 24 et 25 avril prochains, l'Atelier du 7^e art et la Commune de Vézelay vous invitent à découvrir une sélection de 35 films pédagogiques, dans les conditions de projection d'époque.

Après les séances réservées aux scolaires, voici les séances "tout public":

Vendredi 24 avril:

16 h 30 : séance pédagogique type

Les aventures du Chat botté (film d'animation)

La vie de la ruche (1968)

Du blé au pain, à la ferme (1953)

Le rat des villes et le rat des champs (animation)

18 h : séance pédagogique type

Aviation (animation)

Attention aux vipères (1943)

La bergère et le ramoneur (1954)

Les fleurs de mon village

Samedi 25 avril:

11 h 20 : le bois

Ainsi se fait le papier (1956)

Gardiens de la forêt

Le charbon de bois (1957)

Nous n'irons plus au bois (1968)

14 h : alcools

La ronde des vins (1960)

Fabrication de la bière

Le pommier à cidre (muet)

La vigne en France (1953)

16 h : aviation

Le ciel des hommes (1956)

Outre-Manche magazine 1 Aéro (1949)

L'hélice d'avion

18 h : ruralité

Eygalières, commune de France (1956)

Album de famille / publicité tracteurs Mc Cormick

Le médecin de campagne (1959)

20 h 30 : spécial Vézelay

Le Vézelay (1951)

J'habite en Bourgogne - Tourisme (1982)

Les canaux (1937)

(Une séance dure environ une heure)

■ Vie des associations

Une chasse aux œufs très réussie



La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, ce dimanche 5 avril, sous un soleil radieux, a attiré une centaine d'enfants: venus de Vézelay ou des environs, "habitués" de la fête de Pâques sur notre colline ou touristes de passage, ils ont sillonné la terrasse de la basilique en tous sens pour chercher les petits œufs ou les "gros lots": une quinzaine de belles poules. Merci au Comité des fêtes pour cette belle organisation.



Samedi 18 avril à 17h : inauguration de l'exposition In situ, travaux des étudiants de l'ESAAB de Nevers, à la maison de la Goulotte. L'exposition durera jusqu'au 10 mai.

Vendredi 24 avril : la saga Maeght, conférence de Yoyo Maeght à l'Hôtel de la Poste et du Lion d'Or.

Vendredi 23 et samedi 24 avril : mini-Festival du court-métrage documentaire. Projection de films pédagogiques anciens. Le vendredi : séances pour les scolaires, puis tout public. Le samedi : tout public. Entrée libre.

Dimanche 25 et lundi 16 avril : "Un livre, une rose" (fête des librairies indépendantes), exposition et conférence, librairies *l'Or des Étoiles* et *L'âme enchantée*.

Jeudi 30 avril à 18h30 : rencontre avec Christian Bidoleau à la Maison Jules Roy.

Vendredi 1^{er} mai à 17h : rencontre avec l'historien et médiéviste Michel Zink, à la librairie *l'Or des Étoiles*

Samedi 9 et dimanche 10 mai : conférence et pèlerinage avec Maïtreysi Amma à la salle gothique.

Samedi 16 mai de 9h à 18h : peintres dans la rue, organisé par *Vézelay s'enflamme*, Place Borot, cour et jardins de la mairie.

Samedi 16 mai à 17h30 : lecture "Le musée imaginaire" à la maison Zervos, avec Valérie Delbore.

Samedi 16 mai : nuit des musées, visite gratuite du musée Zervos, de 18h à 22h.

Samedi 23 mai : conférence-hommage à Edmond Charlot, à 16h30 à la maison Jules Roy.

Samedi 23 mai : rendez-vous littéraire au Café, avec Dominique Drouin, un écrivain amoureux de Proust, à 20h30 au SY bar La Terrasse.

du 27 mai au 24 juin : exposition Maurice Clavel à la maison Jules Roy, en lien avec le colloque qui aura lieu du 12 au 14 juin, organisé par *Les Amis de Vézelay*.

Vous trouverez toutes les précisions à l'Office de Tourisme de Vézelay, et sur le site:
<http://www.vezelaytourisme.com>

Informations pratiques

Mairie

☎ 03 86 33 24 62

Du lundi au vendredi : 9h30 - 12h30

Le samedi : 9h30 - 11h30 à partir du 25 avril

Déchetteries :

Étaules : du lundi au samedi

Montillot : les lundi - mercredi - samedi

9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

jusqu'à 18h30 du 1^{er} avril au 30 septembre

Office de tourisme

☎ 03 86 33 23 69

- Permanence du Maire les samedis matin de 9h à 11h
- Marché le mercredi matin, place du champ de foire
- Ramassage des ordures ménagères sur la commune de Vézelay : le lundi matin et le jeudi matin

Communauté de Communes

☎ 03 86 34 38 06

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h00

Bibliothèque

Mercredi, samedi : 15h - 17h

École Primaire

☎ 03 86 33 21 03

École maternelle

☎ 03 86 33 32 15

Trésor Public (Avallon)

☎ 03 86 34 26 66

Nouveaux horaires de la mairie

À partir du 25 avril, le secrétariat de mairie sera ouvert également le samedi matin de 9h30 à 11h30.

Direction de la publication : Hubert Barbieux, assisté de l'équipe communication

